

RECONNAISSANCE POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA PROTECTION DU CLIMAT

Nous sommes heureux de confirmer que

Gloor AG

a pris des engagements pour la protection du climat et qu'elle a signé une convention d'objectifs avec la Confédération jusqu'en 2032. Gloor AG contribue par ses efforts à améliorer l'efficacité énergétique pour un meilleur environnement et un avenir durable de notre pays.

Zurich, le 26.01.2024



Andreas Rothen
Directeur
act Agence Cleantech Suisse